

DEC173058INEE

Décision portant nomination de M. Marc Troussellier aux fonctions de chargé de mission**LA PRESIDENTE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

M. Marc Troussellier, Directeur de Recherche de 1^{ère} classe est nommé chargé de mission auprès de la présidente, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Sa mission a pour objet l'animation, le pilotage et le suivi des actions dans l'océan indien pour l'Institut Ecologie et environnement du CNRS et plus particulièrement le programme Iles Eparses.

Pour l'exercice de cette mission, M. Marc Troussellier demeure affecté à UMR9190-Centre pour la biodiversité marine, l'exploitation et la conservation (MARBEC) – Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la mer – Station de Sète – avenue Jean Monnet – CS30171 – 34203 Sete cedex

Article 2

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019 M. Marc Troussellier, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 13 – Languedoc Roussillon.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

05 DEC 2017



Anne Peyroche



La Présidente

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 48 13